

Commune de
TREVOL
(Département de l'Allier)





3.1 PLAN DE ZONAGE

1:7 516

Arrêté par DCM en décembre 2020

Approuvé par DCM le.....

ADAPTÉ À L'AMÉNAGEMENT
Agence de l'Allier
Espace Saint Louis Rue Ruffin 42000 Riom
Tél : 04 77 71 28 82
aplu@adaptemenagement.fr

ZONES URBAINES :

- Ub : Zone urbaine du bourg
- Ud : Zone urbaine d'extension résidentielle
- Ue : Zone urbaine d'équipement collectif ou d'intérêt public
- Upj : Zone urbaine de parcs et jardins
- Ut : Zone urbaine à vocation d'activités économique

ZONES A URBANISER :

- 1AU : Zone à urbaniser "ouverte" (cf. OAP)
- 1AUI : Zone à urbaniser à vocation d'activités économique (cf. OAP)
- 2AU : Zone à urbaniser "fermée à l'urbanisation"

ZONE AGRICOLE :

- A : Zone agricole
- Anc : Zone agricole non constructible

ZONES NATURELLES :

- N : Zone naturelle et forestière
- Ner : Zone naturelle pour les énergies renouvelables
- NI : Zone à vocation d'activités de sport et loisirs
- NT : Zone naturelle à vocation de tourisme et de loisirs
- Nsc : Zone naturelle à vocation de stockage et concassage de matériaux

AUTRES PRESCRIPTIONS :

- Zones potentiellement humides
- Emplacements réservés
- Élément bâti remarquable du paysage (art.L.151-19 du CU)
- Zone inondable du PPRI "Val d'Allier Nord" (cf. servitudes)
- Périmètre de protection des captages d'eau potable (cf. servitudes)
- Changements de destination
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Espace boisé classé
- Marge de recul de 100m de part et d'autre de la RM7 classée voie à grande circulation (article L.111-6 du code de l'urbanisme)
- Périmètres Démilités des Abords des Monuments Historiques
- Mise à jour des constructions (nouveaux PC)



